

## LA PRESSE VUE PAR LE SERCE DU 15 MAI AU 31 MAI 2003

### ÉCONOMIE

---

**Le débat sur la libéralisation des services publics** reprend à Bruxelles. Le Commissaire français Michel Barnier va proposer d'inscrire dans la future Constitution Européenne un article consacrant les « services d'intérêt général » (SIG). Il déclare que « si on veut préserver les services d'intérêt général, il ne faut pas les soumettre aux règles de la concurrence ». En réponse à la demande française, la Commission publie un Livre vert sur les services d'intérêt général faisant état du bilan des opérations intervenues depuis une dizaine d'années et lance une consultation dans toute l'Europe.

*Le Monde – 20/05/03*

**En avril 2003**, l'Insee note une stagnation des dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés. La croissance qui s'élevait à 0,3% au 1<sup>er</sup> trimestre pourrait être inférieure à ce taux au 2<sup>ème</sup> trimestre.

L'indice des prix à la consommation a reculé de 0,2% en avril. Sur un an l'inflation s'élève à 2%. L'Insee attribue ce recul au fort repli des produits pétroliers (-6,6%) et dans une moindre mesure à la baisse des prix de l'habillement et des chaussures (-0,4%).

*La Tribune – 26/05/03*

**Le Ministère de l'Équipement a annoncé que le nombre d'autorisations de construire** des logements avait progressé de 6,1% sur les mois de février, mars et avril 2003 par rapport à 2002. Les mises en chantier de logements ont pour leur part augmenté de 5,3%. En cumul sur 12 mois, l'augmentation des autorisations de construire des logements a été de 1,2%, celle des mises en chantier de +0,3%. Les statistiques révèlent toutefois des disparités suivant les Régions et un effondrement des autorisations notamment en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais.

Dans le secteur non résidentiel, les autorisations sont en baisse de 7,8% sur 12 mois en raison notamment d'une diminution sensible des autorisations de bureaux (-19,2%) et de bâtiments industriels (-14%). Les mises en chantiers de locaux non résidentiels ont également diminué de 9,6% sur 12 mois. En revanche les mises en chantier de commerce sont en augmentation de 3,8%.

*Le Fig Eco – 28/05/03*

### SOCIAL

---

**Augmentation du Smic.** Le Smic augmentera de 6% au 1<sup>er</sup> juillet 2003, conséquence de la Loi Fillon qui a prévu en 2005 l'harmonisation des barèmes des différents Smic. Le salaire minimum se rapproche de plus en plus du salaire médian en France. Le Smic qui ne représentait que 51% de la moyenne des salaires en 1970 atteindra 66,5% à la suite de cette nouvelle augmentation.

Le Medef craint que cette politique de « coup de pouce » ne se traduise par une nouvelle destruction d'emplois. Il demande que l'on distingue l'évolution de la rémunération économique du travail non qualifié qui doit être fondée sur la productivité, d'une politique des revenus en faveur des bas salaires qui incombe à l'Etat.

*La lettre du Médef – 20/05/03*

**Formation professionnelle.** Les partenaires sociaux ont examiné le 20 mai dernier un nouveau projet d'accord proposé par le Medef. L'objectif recherché est d'adapter la formation aux nouveaux besoins des entreprises en augmentant les qualifications et de réduire les inégalités entre les salariés. Les propositions du Medef concernent principalement la mise en place d'un passeport pour l'emploi recensant les expériences professionnelles et les diplômes de chaque salarié, d'observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, et l'instauration d'un droit individuel à la formation mis en œuvre par le salarié avec l'accord de l'entreprise. La formation serait effectuée hors du temps de travail, l'entreprise paierait les frais de formation et une allocation annuelle à convenir. Les prochains rendez-vous sont fixés au 18 juin et au 4 juillet.

*Les Echos – 21/05/03*

## ÉLECTRICITÉ

---

### En France

**La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) demande à EDF de ne pas pénaliser ses clients en cas de résiliation de leur contrat afin de changer de fournisseur.** Plusieurs consommateurs ont saisi la CRE se plaignant qu'EDF exigeait de leur part le paiement de la prime fixe pour la durée restant à courir du contrat qui en général est annuel. La CRE a fait savoir que « cette exigence d'EDF est dénuée de tout fondement et contraire à la loi » et demande à l'entreprise publique « de renoncer à cette pratique qui entraverait la liberté de choix des consommateurs et l'entrée de nouveaux fournisseurs sur le marché ».

*Dépêche AFP – 23/05/03*

**« Pas de calendrier précis pour le changement de statut d'EDF »,** précision apportée par Nicole Fontaine, Ministre délégué à l'Industrie lors du sommet euro-méditerranéen de l'énergie. Ce calendrier pourrait « glisser » sur le début de l'année 2004.

Depuis plusieurs mois EDF, GDF et le Gouvernement essayaient de trouver le meilleur moyen de scinder EDF-GDF Services qui emploie plus de 66000 personnes. Finalement EDF-GDF Services sera maintenu, mais pour respecter la deuxième directive européenne sur l'énergie qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2004, EDF et GDF vont effectivement séparer les personnels commerciaux. Pour le Gouvernement le choix de garder une offre commune de services employant 50 000 personnes dans le réseau de distribution est une question de cohérence économique.

*Le Fig Eco – 23/05/03*

**François Roussely, Président d'EDF, a précisé devant la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale** sur la gestion des entreprises publiques les trois mesures à mettre en place pour assainir la situation financière de son entreprise : réduire ses coûts d'achat, maintenir la stabilité de sa masse salariale, et « optimiser ses actifs » c'est-à-dire procéder à des « désinvestissements ».

*Le Fig Eco – 21/05/03*

**Le projet de cogénération entre EDF, Total et l'américain Texaco** sur le site de la raffinerie de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre, doit être complètement reconfiguré. C'est le vœux exprimé par François Roussely concernant cette installation conjointe de production d'électricité et de vapeur qui a vu son économie modifiée de façon importante depuis son lancement. Imposée par Bercy cette unité de cogénération qui n'est pas encore entrée en service n'est déjà pas rentable.

*Les Echos – 21/05/03*

**Il est fortement souhaité par le Gouvernement et la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) que Gaz de France et Total** dénoient leurs participations croisées dans Gaz du Sud-Ouest (GSO) et la Compagnie Française du Méthane (CFM), car une nouvelle directive européenne imposant la séparation des réseaux de transport et de distribution est en cours d'adoption.

*La Tribune – 19/05/03*

**Un accord de coopération entre EDF et les groupes Dassault-Heuliez, a été signé pour le développement du projet de voiture électrique.** Cet accord concerne l'analyse du marché des flottes de véhicules propres, les besoins des entreprises, des collectivités locales et des particuliers. EDF testera les voitures et interviendra dans la mise au point des batteries haute densité. « L'autonomie de ces véhicules est de 300 kilomètres en ville, de 200 kilomètres en utilisation équivalente à celle du périphérique et de 500 kilomètres en mode hybride » selon Gérard Queveau, PDG du groupe Heuliez. La commercialisation pourrait se faire dès la fin 2005.

*Le Fig Eco – 15/05/03*

**Energie nucléaire** : Le Gouvernement présentera en fin d'année un projet de loi d'orientation énergétique. En attendant, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques a rendu son verdict : EDF doit porter de 30 à 40 ans la durée de vie de ses centrales actuelles, la France doit lancer le plus vite possible l'EPR, réacteur de troisième génération pour une mise en service dès 2020. Sans attendre le feu vert de l'autorité de sûreté, EDF est prêt dès cette année à commencer ce programme.

**Le Monde – 17/05/03**

**Enfouissement des lignes téléphoniques** : dans une réponse à une question orale d'un sénateur, Francis Mer, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, confirme que France Télécom devra tenir ses engagements envers les Collectivités Locales, car si 97% des transmissions téléphoniques nationales sont déjà enfouies, « *seulement les deux tiers des réseaux dans les Collectivités locales* » le sont. France Télécom pour le dernier tiers a dépensé 360 millions d'euros sur les dix dernières années.

En raison « *du manque de clarté juridique concernant la manière dont France Télécom et les Collectivités Locales doivent se coordonner* » pour enfouir les lignes téléphoniques aériennes, le Gouvernement engage devant le Parlement une discussion sur « *les aménagements permettant de clarifier de manière stable ce type de relation* ».

**Dépêche AFP - Les Echos – 23/05/03**

**Poussée par les Collectivités, EDF pourrait délivrer l'Internet en même temps que le courant électrique** en empruntant le même réseau. Cette technologie est maintenant au point. Les transformateurs EDF sont reliés entre eux avec de la fibre optique. Il se crée une « boucle locale électrique ». L'Internet entre en fonction grâce à des modems spécialement adaptés à l'électricité et qui sont installés dans les transformateurs et chez les usagers, entre la prise électrique et l'ordinateur.

Du point de vue juridique, selon l'ART (Autorité de Régulation des Télécoms) si l'on fait courir l'Internet sur le fil électrique on crée un nouveau réseau télécom et si EDF veut l'exploiter, l'entreprise publique doit obtenir une licence en tant qu'opérateur télécom. Actuellement le principe de spécialité lui interdit d'exercer ce métier. Dominique Roux, membre du collège de l'ART estime que « tout le monde est mûr aujourd'hui pour faire sauter ce principe » entraînant dans ce jugement le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

**Libération – 26/05/03**

**Un centre de stockage pour les déchets** très faiblement radioactifs sera opérationnel cet été. Situé à Morvilliers, près de Troyes dans l'Aube, il pourra recevoir 900 000 tonnes de déchets au cours des trente prochaines années compte tenu d'une production annuelle de l'ordre de 25 000 tonnes. Cet ouvrage représente 40 millions d'euros d'investissement. A Bure dans la Meuse, le laboratoire souterrain expérimental pour le stockage des déchets radioactifs est retardé. Après une longue période d'arrêt depuis l'accident mortel survenu en mai 2002, le creusement du puits auxiliaire a repris mais la date de sa mise en fonctionnement en 2006 ne sera pas tenue.

**Les Echos – Libération – 19/05/03**

**Roselyne Bachelot, Ministre de l'Ecologie lance l'idée de quotas obligatoires d'énergies renouvelables** pour les électriciens, sans préciser lesquels, afin de stimuler la progression de ces filières énergétiques non polluantes. André Antolini, Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) relève que c'est la première fois qu'un membre du Gouvernement évoque cette possibilité, et précise que les industriels des énergies renouvelables sont également favorables à l'instauration de quotas obligatoires aussi bien pour les distributeurs d'électricité que pour les distributeurs de chaleur (gaz, fioul domestique).

**Dépêche AFP – 15/05/03**

## **En Europe**

**Economies d'énergie** : la Commission Européenne prépare un projet de directive sur les « *services d'efficacité énergétique* » pour inciter les gouvernements européens à se fixer des objectifs en matière d'économie d'énergie de l'ordre de 1% par an et à s'y tenir. L'objectif principal est d'inciter les particuliers, via les compagnies d'électricité et de gaz qui les fournissent, à générer des économies qui peuvent être obtenues par une meilleure isolation de leur habitation, une utilisation de lampes à basse consommation ou par l'achat d'appareils ménagers qui consomment moins d'énergie. Bruxelles s'inspire du système britannique des « *certificats blancs* » : en Angleterre, chaque citoyen reçoit systématiquement avec sa facture un catalogue de vente par correspondance de lampes basse consommation, y figurent également des conseils et des propositions pour mieux isoler sa maison ou acheter une chaudière à condensation... Le distributeur peut ainsi économiser un certain nombre de kilowatts chez ses clients.

**Les Echos – 27/05/03**

**EDF se renforce sur le marché belge de l'électricité** en passant de 10% à 49% dans le capital de la Société publique d'électricité (SPE). Cette opération permettra à Electricité de France d'accéder au marché belge « dans son ensemble ».

*La Tribune – 19/05/03*

**En Italie, le coût de l'électricité industrielle est le plus élevé du monde après le Japon** : les prélèvements fiscaux sont trop élevés et les investissements restent insuffisants. En effet, le prélèvement fiscal est de 34 à 50% du coût de la production. De 29% pour les familles à consommation élevée et de 40% pour les PME. Les investissements stagnent : en 2002 sur une puissance nette installée de 76 900 mégawatts (MW), seuls 48 900 MW étaient disponibles. Cette situation est due à un manque de réglementation précise sur le marché de l'électricité.

*Le Fig Eco – 24-25/05/03*

**Au Royaume-Uni, Scottish & Southern (SS) a pour projet de racheter son compatriote Midlands Electricity.** Selon leur communiqué « *cette acquisition va faire de Scottish & Southern le principal distributeur d'électricité du pays, responsable d'un réseau de 180 000 kilomètres de lignes et de câbles souterrains, desservant 5,7 millions d'abonnés, dans le nord de l'Ecosse, le centre de l'Angleterre et le sud du pays* ».

*Les Echos – 23-24/05/03*

### Dans le Monde

**La Suisse décide de ne pas stopper le nucléaire** et rejette, par référendum, l'arrêt des centrales et un nouveau moratoire. Le Gouvernement, le patronat et la droite ont pour argument principal qu'un arrêt du nucléaire « *mettrait gravement en péril l'approvisionnement du pays en électricité, compromettrait notre compétitivité et toucherait financièrement la population* ». Actuellement les cinq centrales nucléaires en fonctionnement produisent 37% de l'électricité consommée, contre 58% pour l'énergie hydraulique.

*Libération – 19/05/03*

## **RÉGIONS**

---

**Pays-de-Loire** : à Bouin, en Vendée, SIIF Energies, société chargée du développement des énergies renouvelables au sein d'EDF, assemble sur le site du futur parc éolien les 8 plus grandes éoliennes du monde. Haute de 100 mètres, équipée de trois pales de 40 mètres de long, chaque éolienne pèse 300 tonnes. La production annuelle sera d'environ 40 millions de kWh, desservira environ 20 000 foyers (hors chauffage). La mise en service est prévue pour la fin mai pour un coût de 23 millions d'euros.

*Le Moniteur des Travaux Publics – 23/05/03*

## **B T P**

---

**Le débat parlementaire** sur les infrastructures placera le Gouvernement devant un dilemme : ou satisfaire les demandes des élus locaux, ou maîtriser le déficit budgétaire. Les choix définitifs seront arrêtés avant la fin de l'année. Dans une interview, Gilles de Robien fait état d'un manque de 15 milliards d'euros entre les projets annoncés et les moyens mobilisés ces dernières années. Conscient que la France doit rester compétitive au sein de l'Europe. Il soutient, entre autres, le rail et cite deux bons exemples qui sont le prolongement du TGV Est ou la liaison ferroviaire entre Lyon et Turin. La Fédération Nationale des Travaux Publics a proposé de confier aux régions la programmation de leurs infrastructures, dont la source de financement spécifique serait les Fonds Régionaux d'Aménagement et de Développement des Infrastructures de Transport (FRADIT) gérés par les Conseils régionaux.

*Dépêche AFP – 19/05/03 – le Fig Eco – 19-20/05/03*

## **NOMINATION**

---

**Francis LEPERS**, est nommé Président de la Fédération Française des Installateurs Electriciens (FFIE)

*Le Moniteur des Travaux Publics – 23/05/03*